

Les actions d'insertion financées par le Département dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI)

Avec ce Bilan de l'Insertion (exercice budgétaire 2017), le Département poursuit sa démarche d'évaluation *chemin faisant* du PDI. Sont ici appréciés les effets de la programmation annuelle de conventions signées avec des organismes partenaires (associations, CCAS, SCOP, SCIC...). Ces « opérateurs du PDI » mettent en œuvre des actions d'insertion en direction des allocataires du RSA « soumis aux droits et devoirs », c'est-à-dire les personnes qui doivent signer un contrat d'engagements réciproques (CER) avec le Département.

Ce bilan résulte de l'exploitation des données caractérisant les **220** actions d'insertion mises en œuvre sur la période 2017-2018 :

- les financements correspondants,
- le nombre d'accompagnements réalisés,
- **les résultats de ces actions** (situation des personnes à l'issue de l'accompagnement).

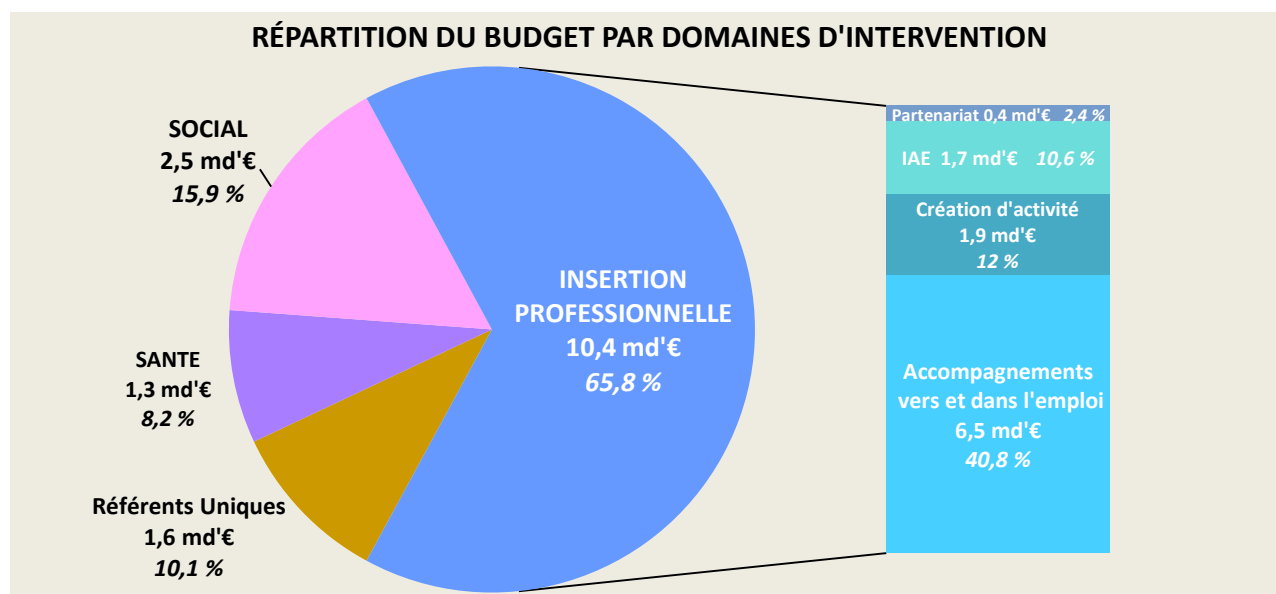
Ces résultats sont dans la continuité du bilan précédent (2016-2017) : avec le soutien financier du Département, les associations du secteur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire ont ainsi permis

la (re)prise d'une activité professionnelle pour 5 378 personnes.

Synthèse

Le budget

15,9 millions d'euros payés sur le budget 2017 du PPI¹ :



Les actions

220 actions mises en œuvre par **124 partenaires**

ayant mobilisé **477 équivalents temps plein (ETP)** de personnels

Les accompagnements

22 591 accompagnements de personnes allocataires du RSA²

¹- Soit toutes les conventions adoptées lors des commissions permanentes qui ont ventilé le budget 2017. Leur mise en œuvre s'est étalée sur les années 2017 et 2018, avec une durée de 12 mois en moyenne pour chaque convention. Certaines conventions ont été prolongées par voie d'avenant en 2018.

²- Un même contrat peut comporter **plusieurs accompagnements simultanés**, relevant de thématiques différentes : par exemple suivi santé + accompagnement à l'emploi salarié, ou accompagnement à la création d'activité + aide à la mobilité...

VOLET SOCIAL & SANTÉ

1,60 million d'euros pour la contractualisation (et un accompagnement social si besoin)

18 conventions avec 61 référents uniques travailleurs sociaux (51 ETP) pour élaborer puis renouveler les contrats d'engagements réciproques de 13 203 personnes (dont 4 043 ont fait l'objet d'un accompagnement social)

et 3,83 millions d'euros pour lever les freins à l'emploi

51 actions déclinées en 7 thématiques

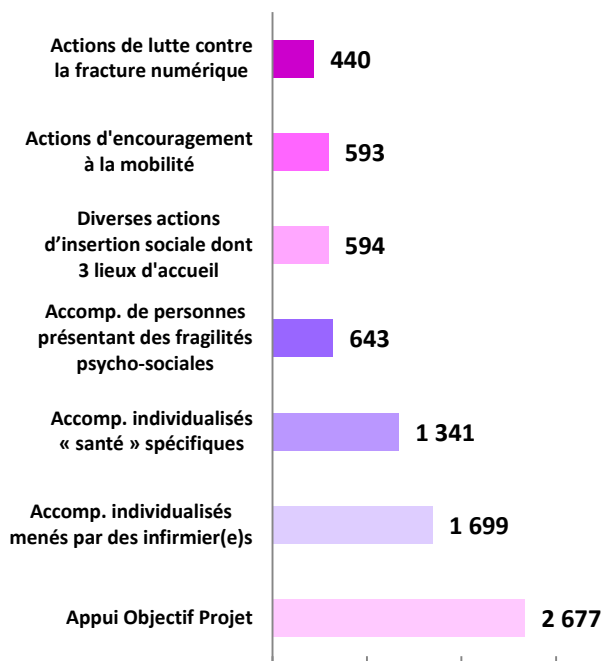
ayant permis 7 987 accompagnements

avec pour objectif principal de rendre possible une insertion professionnelle

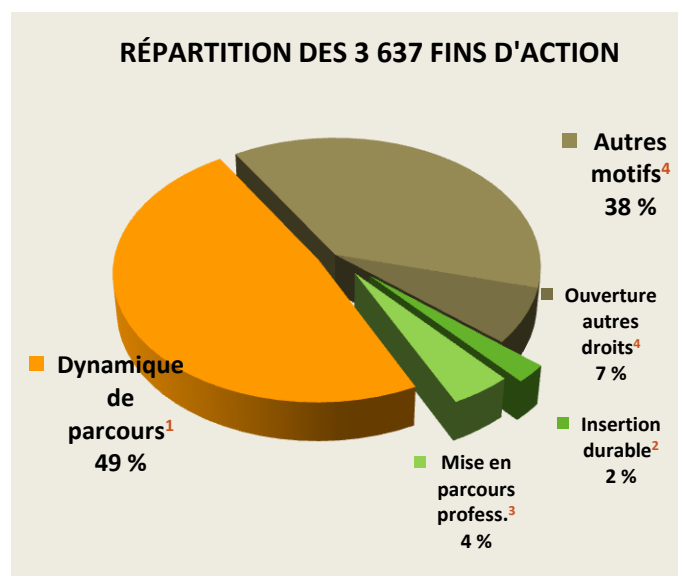
Les résultats

A l'issue de ces suivis, 3 637 fins d'action (« sorties »), soit :

- 1 760 sorties en « dynamique de parcours »¹
- 84 sorties en « insertion durable » (emploi ou formation ou création d'activité)²
- 159 sorties en « mise en parcours professionnel »³
- 1 634 sorties pour d'autres motifs⁴
(dont 256 ouvertures de droit autre prestation)



7 987 ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS



1- DYNAMIQUES DE PARCOURS (SOCIAL OU PROFESSIONNEL) : préconisation d'orientation vers une autre action du PDI ou vers Pôle Emploi ou vers une action « de droit commun » ■ période(s) d'immersion en entreprise ■ réalisation d'un bilan de compétences ■ obtention du permis de conduire ou réussite à l'examen du code de la route ■ obtention d'une certification Internet ■ ouverture de droit CMU, CMU-C, ACS...

2- INSERTIONS DURABLES : tout contrat de travail $\geq 1/2$ temps et ≥ 6 mois ■ entrée en formation qualifiante et diplômante ≥ 450 h ■ création d'activité ou obtention du statut d'intermittent du spectacle générant + 1 500 € cumulés sur 3 mois consécutifs

3- MISES EN PARCOURS PROFESSIONNEL : tout contrat de travail $< 1/2$ temps ■ tout contrat de travail < 6 mois ■ entrée en formation qualifiante et diplômante < 450 h ■ entrée en formation pré-qualifiante ou non-diplômante ■ création d'activité ■ hébergement en couveuse d'activité ■ statut intermittent du spectacle ■ agrément assistante maternelle ■ validation diplôme étranger

4- AUTRES MOTIFS DE SORTIE D'ACTION : ouverture de droit autre prestation (allocation de retour à l'emploi, allocation adulte handicapé, retraite) ■ abandon du suivi [divers motifs] ■ refus du suivi ■ changement de situation familiale et autres motifs de changement de situation (déménagement, maternité, hospitalisation, décès, incarcération...)

VOLET PROFESSIONNEL

10,44 millions d'euros pour l'insertion par l'emploi et l'activité

151 actions déclinées en 11 thématiques

ayant permis 14 604 accompagnements

avec l'insertion professionnelle pour objectif principal

Les résultats

A l'issue de ces suivis, **9 145 fins d'action** (« sorties »), soit :

- **2 165** sorties en « **insertion durable** »²
emploi ou formation ou création d'activité (350)
- **1 635** sorties en « **mise en parcours professionnel** »³
- **1 862** sorties en « **dynamique de parcours** »¹
- **3 483** sorties pour autres motifs⁴

(dont **174** ouvertures de droit autre prestation)
allocation de retour à l'emploi ou allocation adulte handicapé
ou retraite

3 800 sorties
« **emploi formation** »

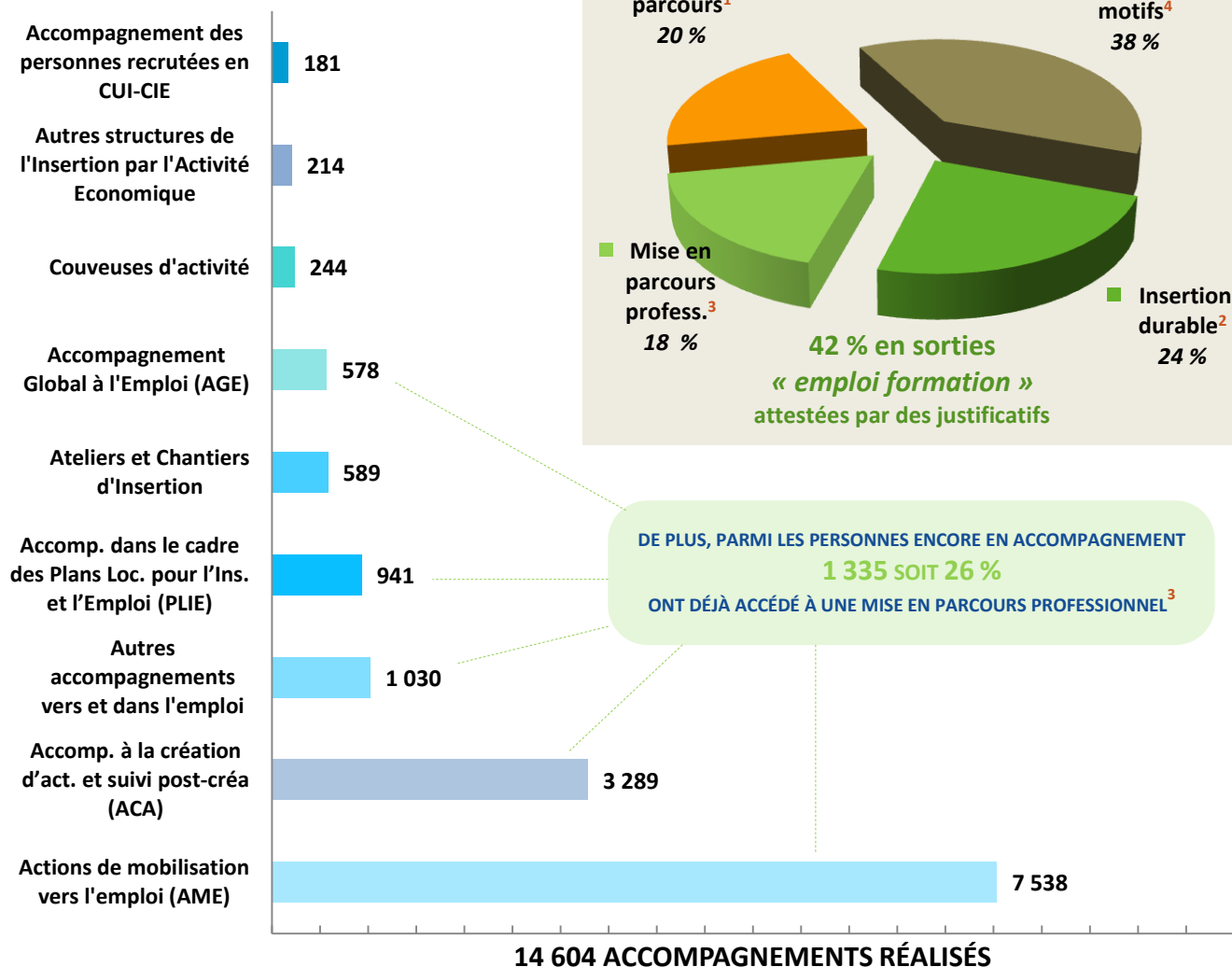


TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DONNÉES EXPLOITÉES DANS LE BILAN DE L'INSERTION 2017-2018

3 TYPES D'ACTION	7 DOMAINES D'INTERVENTION	19 THÉMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT	Nbre d'actions	MONTANTS PAYÉS	ACCOMPAGNEMENTS ou SUIVIS RÉALISÉS	FINS D'ACCOMPAGNEMENT (SORTIES DE L'ACTION)	Insertions professionnelles durables <i>motif sortie (2)</i>	Mises en parcours professionnel <i>motif sortie (3)</i>	TOTAL SORTIES EMPLOI FORMATION (2)+(3)
151 ACTIONS A VISÉE PRINCIPALE D'INSERTION PROFESSIONNELLE	PARTENARIAT	Partenariat économique ou territorial et Economie Sociale et Solidaire	22	378 392 €	par ex : développement économique de la filière des entreprises artisanales ; mobilisation, sensibilisation, accompagnement des entreprises ; soutien aux réseaux IAE, ESS, GE, SCOP et aides au démarrage ; animation plateformes d'orientation ; DLA ; manifestations (salon TAF, Markheton) ; études de faisabilité...				
	CRÉATION D'ACTIVITÉ	Accompagnements à la création et à la pérennisation d'activité et suivi post-création	16	1 434 131 €	3 289	1 853	405	34	439
		Couveuses et coopératives d'activités	5	142 892 €	244	107	27	5	32
		Partenariat spécifique à la création d'activité	6	329 100 €	par ex : diagnostic, accompagnement et financement de porteurs de projet (micro-crédit) ; expertise financière, développement de partenariats bancaires ; animation de la Plate-Forme Création d'Activité ; animation de « Clubs de créatrices » ; animation territoriale et organisation de manifestations...				
	ACCOMPAGNEMENTS VERS L'EMPLOI ET DANS L'EMPLOI	Actions de Mobilisation vers l'Emploi	31	4 731 053 €	7 538	4 851	978	1 066	2 044
		Autres accompagnements vers et dans l'emploi	12	834 404 €	1 030	673	100	77	177
		Accompagnements dans le cadre des 5 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (hors ACI)	17	463 883 €	941	552	257	80	337
		Accompagnement Global vers l'Emploi	2	330 090 €	578	343	88	114	202
		Accompagnement des personnes recrutées en CUI-CIE	6	119 673 €	181	181	122	32	154
	INSERTION PAR L'ACTIVITE ÉCONOMIQUE	Ateliers et Chantiers d'Insertion (dont 7 PLIE)	28	1 486 467 €	589	427	103	193	296
		Autres SIAE (1 ETTI, 4 GEIQ et 1 GE)	6	192 045 €	214	158	85	34	119
18 MISSIONS DE RÉFÉRENT UNIQUE FINANCÉES			18	1 599 425 €	[contractualisation avec 13 203 personnes]				
51 ACTIONS A VISEE PRINCIPALE D'INSERTION SOCIALE ou DE SANTÉ	ACCOMPAGNEMENTS SANTÉ	Accompagnements menés par des infirmières	8	433 707 €	1 699	762	7	22	29
		Accompagnements « santé » spécifiques	4	404 313 €	1 341	526	17	15	32
		Accompagnements de personnes présentant des fragilités psycho-sociales	6	461 386 €	643	239	6	14	20
	INSERTION SOCIALE	Appui Objectif Projet	17	1 927 702 €	2 677	1 240	54	108	162
		Actions d'insertion sociale (dont 3 lieux d'accueil)	9	253 281 €	594	168	plus de 12 000 accueils individuels réalisés		
		Actions d'encouragement à la mobilité	5	202 047 €	593	376	215 problèmes de mobilité résolus		
		Actions de lutte contre la fracture numérique	2	143 000 €	440	326	2 CNET coordonnant 31 LAM 295 certifications et attestations délivrées		
TOTAUX		220	15 866 991 €	22 591	12 782	2 249	1 794	4 043	

+ 1 335 personnes encore en cours d'accompagnement avec (re)prise d'activité =
5 378 personnes ayant (re)pris une activité professionnelle